

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5185 Société : R.AM

Actif Pensionné(e) Autre : Neuve 904147

Nom & Prénom : KARIMA BOUGHABA Date de naissance : 23/04/1966

Adresse : diyasa Elkhouzama Immeuble 103 Appartement 95, CASABLANCA

Tél. : 06 77 30 14 22 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. SAÏFAOUI Noura
Ophtalmologiste
193, Bd Oum Rabii, Etage
Ouifa - Casablanca
Tél : 05 22 93 03 80

Date de consultation : 28/03/2024

Nom et prénom du malade : BOUGHABA KARIMA Age : Enfant

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Affection oculaire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 03/05/2024

Signature de l'adhérent(e) : BOUGHABA KARIMA



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/03/24	CV		250,00	DR. SAIFA QUITI Ophtalmologiste 193, Bd Oum Rabii, Etage 7 Ouafa - Casablanca Tél : 05 22 93 03 80

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DR. SAIFA QUITI 193 Bd Oum Rabii Casablanca	28-3-24	176,40

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Akram Daali 065032633	28/03/24					3,100,41

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	MONTANTS DES SOINS
	D	21433552 00000000 11433553	B	DATE DU DEVIS
	G			DATE DE L'EXECUTION
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Nora SAIFAOUI

Ophtalmologiste

Adultes & Enfants

Diplôme de formation médicale spécialisée de Paris - Diderot

Diplôme de chirurgie réfractive de Brest - France

Ancien Médecin de l'hôpital 20 Août de Casablanca

- Chirurgie de la cataracte par phacoémulsification

- Chirurgie réfractive

- Maladies et chirurgie des paupières

- Maladies de la cornée (kératocône)

- Maladies de la rétine

- Echographie, Angiographie, OCT et Lasers



د. نورة الصيفاوي

طب وجراحة العيون

كبار وصغار

دبلوم تدريب تخصصي في طب العيون بباريس
دبلوم الجراحة الانكسارية تصحيح النظر ببريس

طبيبة سابقة بمستشفى 20 غشت - الدار البيضاء

- جراحة الجلاة بالليزر

- تصحيح البصر

- أمراض الدموع وجراحة الجفنون

- أمراض القرنية

- أمراض الشبكية

- الليزر

ORDONNANCE

28 mars 2024

Casablanca, le

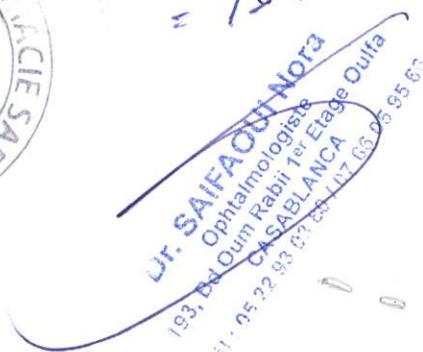
Mme BOUGHABA Karima

THEALOSE collyre

1 goutte 3 fois / jour et à la demande, dans les deux yeux, pendant 6 Mois

FRAKIDEX pommade

1 app le soir au coucher , dans les deux yeux, pendant 3 jours



193، شارع أم الريان (قرب ليدك) الطابق الأول رقم 1 الألفة - الدار البيضاء

193, Bd Oum Rabiaa (à côté de Lydec) 1er Etage N° 1 Oulfa - Casablanca

Tél : 05 22 93 03 80 - GSM : 07 66 05 95 66 - E-mail : drnora.saifaoui@gmail.com

FRAKIDEX Pom. Ophita 5 g
Distribué par: ZENITHPHARMA,
96 zone industrielle Tassila Inezgane,
Agadir- Maroc.
AMM N°30/19/DMP/21/NRQDNM

PPV: 19,40 DH

WR2762C10MAB/07



A standard linear barcode is positioned above the library identification number.

Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA
B.P N°1, 27182 Bouskoura - Maroc
PPC : 157.00 DH

Dr. Nora SAIFAOUI

Ophtalmologiste

Adultes & Enfants

Diplôme de formation médicale spécialisée de Paris - Diderot
Diplôme de chirurgie réfractive de Brest - France
Ancien Médecin de l'hôpital 20 Août de Casablanca

- Chirurgie de la cataracte par phacoémulsification
- Chirurgie réfractive
- Maladies et chirurgie des paupières
- Maladies de la cornée (kératocône).
- Maladies de la rétine
- Echographie, Angiographie, OCT et Lasers



د. نوره الصيفاري

طب وجراحة العيون

كبار وصغار

دبلوم تدريب تخصصي في طب العيون بباريس
دبلوم الجراحة الانكسارية تصحيح النظر ببرست
طبيبة سابقة بمستشفى 20 غشت - الدار البيضاء

- جراحة العدالة بالليزر
- تصحيح البصر
- أمراض المموج وجراحة الجفنون
- أمراض القرنية
- أمراض الشبكية
- الليزر

ORDONNANCE

28 mars 2024

Casablanca, le

Mme BOUGHABA Karima

Monture + verres correcteurs progressifs Organiques Antireflets,
Filtre anti-lumière bleue

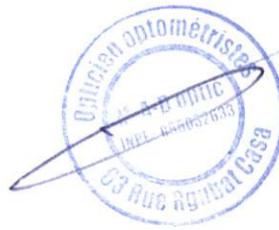
Vision de loin :

OD = + 0.50 (- 0.50 à 100°)

OG = + 0.50 (- 0.75 à 70°)

Vision de près :

ODG = Add : + 2.75



193، شارع أم الريان (قرب ليديك) الطابق الأول رقم 1 الألفة - الدار البيضاء

193, Bd Oum Rabiaa (à côté de lydec) 1er Etage N° 1 Oulfa - Casablanca

Tél : 05 22 93 03 80 - GSM : 07 66 05 95 66 - E-mail : drnora.saifaoui@gmail.com



OPTICIEN - LUNETTIER - CONSEILS VISAGISTE

Un autre regard sur vos yeux

FACTURE N° :

N° 003056

Casablanca, le: 17.04.2024

M-A-D OPTIC
Opticien automatisé
63 Rue Riquet à Casa
télé: 065032633 - RC: 908275

Mme / Mr : BOUCHEABA KARIMA

Dr: NORA SAIFI

VL

OD : (nég - 2) + 0.00

OG : (2 - 2) + 0.00

VP-Add

OD : + 2.75

OG : + 2.75

Monture

X902

DH

Verres

professionnel a la main
sur mesure
X2000

DH

Total à payer: 13.102.4 DH

Arrêtez la présente facture à la somme de : 13.102.4 DH



Akram Daali
Inpe : 065032633

Cachet et signature